



# Le Bulletin Syndical

## SNUipp-FSU 15



**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR



Numéro 68 septembre

prix 0.5 €

abonnement : 4 €

DÉPOSE LE 30/08/10

**Tous en grève dès le 7 septembre et dans la rue**

**Manifestations**

10h30 place des Carmes à Aurillac  
17h00 allées Pompidou à St Flour

AG éducation 8h30 AG interpro 14h30  
Salle 701, maison des syndicats, place de la Paix, Aurillac



**TENONS LES PARENTS INFORMÉS DES RAISONS DE CETTE GRÈVE :  
DISTRIBUONS LA LETTRE OUVERTE AUX PARENTS**

**Le 7 septembre, imposons nos revendications !**

Après les fortes mobilisations du premier semestre, et notamment le 24 juin dernier, les multiples initiatives qui ont ponctué l'été, montrent la détermination des salariés à faire entendre leurs revendications et leurs propositions concernant le projet de réforme des retraites dont le contenu est injuste et inacceptable.

La période estivale a été marquée par la persistance de la crise économique et sociale - la situation du chômage s'aggravant encore notamment pour les jeunes - et par l'annonce de mesures de rigueur supportées essentiellement par l'ensemble des salariés. Le gouvernement poursuit une politique inadaptée en terme d'emplois et de pouvoir d'achat qui accroît les inégalités.

Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur ferme opposition à celui-ci. Cette réforme ne répond pas aux enjeux actuels. Les questions d'emploi notamment pour les jeunes et les seniors, celles des inégalités hommes femmes, de la pénibilité, d'un financement durable appuyé sur une autre répartition des richesses produites, non seulement ne sont pas traitées, mais font porter à plus de 85% les efforts sur les salariés.

La remise en cause des 60 ans avec le report à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, ceux ayant des carrières chaotiques et incomplètes, en particulier les femmes.

Les organisations syndicales considèrent aujourd'hui que rien n'est joué et appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations.

**Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider des suites unitaires à donner rapidement à la mobilisation.**



**Sébastien Sühr, nouveau Secrétaire Général du SNUipp, écrit au ministre Luc Chatel concernant la situation des enfants de roms**

Monsieur le Ministre,

A quelques jours de la rentrée scolaire, je tiens à attirer votre attention sur la situation particulière des enfants des familles non sédentaires. Ces dernières semaines, les mesures visant à évacuer des camps puis à expulser du territoire national les familles Roms ont créé une atmosphère d'exclusion et de rejet bien éloigné de la fraternité, un des piliers de notre pays attaché aux droits de l'Homme. Je tiens à exprimer ici notre émotion face à cette situation et notre opposition à ces mesures.

Pour les enfants de ces populations, comme pour tous les autres enfants, la scolarisation est un droit, comme le précise la Convention Internationale des Droits des Enfants. Alors que 10% seulement des enfants Roms sont scolarisés, il est à craindre que cette situation ne produise une grande méfiance des familles vis à vis de l'école. De fait, je vous demande, Monsieur le Ministre, de rappeler le droit à l'éducation pour tous les enfants et de donner des garanties que les familles Roms ne seront pas menacées par le fait d'emmenner leurs enfants à l'école.

De plus, au delà de la situation particulière des familles Roms, je crains qu'aujourd'hui, le climat lié aux événements de ces dernières semaines n'entrave la scolarisation des enfants des familles non sédentaires qui éprouvent aussi des difficultés à trouver des aires d'accueil comme le prévoit pourtant la loi Besson de 2000. Or, déjà fragile de par leur vie nomade, cette scolarisation repose sur la confiance construite avec les familles. Depuis quelques années, notamment au niveau de l'école primaire, un travail important a été accompli pour favoriser cette scolarisation sans laquelle ces enfants auront bien du mal à trouver plus tard leur place dans la société. La hausse de la fréquentation de l'école depuis quelques années est le fruit des actions de sensibilisation menées auprès des familles par les associations. Les enseignants ont également largement contribué à faire de l'école un lieu d'accueil et d'apprentissage apprécié par les familles, souvent sans réel soutien, les CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des voyageurs) ne pouvant répondre à toutes les demandes. Ce travail risque bien d'être remis en cause.

A l'heure où tous les écoliers préparent leur cartable pour retourner sur les bancs de l'école, j'attends, Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, que vous réaffirmiez fortement le droit à l'école pour les enfants de ces familles non sédentaires, que les parents soient en situation régulière ou non, le refus de toute discrimination à leur égard, et l'engagement du gouvernement à permettre à tous ces enfants de retrouver leurs places dans les écoles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Sébastien SIHR*

**Concours 2011 des PE : le tableau noir d'une année blanche**

Le ministère vient d'annoncer que seulement 3 000 places seraient ouvertes au concours externe 2011 du premier degré. Cette première session organisée dans le cadre de la réforme du recrutement et de la formation des enseignants se déroulera donc sous le signe de l'avarice au regard des 7 000 places offertes au concours 2010 (35 pour l'Auvergne), elles-mêmes en forte baisse par rapport aux années précédentes\*.

Dans la réalité, le ministère profite de la réforme de la formation des enseignants pour réaliser une année blanche en matière de recrutement. Alors que de 10 000 à 12 000 enseignants des écoles partiront en retraite en septembre 2011 c'est près de trois professeurs des écoles sur quatre en activité qui ne seront pas remplacés !

Cette situation est d'autant plus inadmissible que le nombre d'élèves progresse dans le premier degré et que le récent rapport de la Cour des comptes préconise un plus grand investissement en direction du primaire, qui est sous doté de 15 % par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Au contraire, cette décision de réduire le nombre de

postes au concours vise à préparer la suppression de milliers de postes d'enseignants des écoles comme l'ont dévoilé les fiches ministérielles de préparation de la rentrée 2011.

Au final, les possibilités d'accéder aux métiers de l'enseignement se restreignent pour de nombreux étudiants alors que dans le même temps, il leur est demandé d'entamer une année supplémentaire d'étude non rémunérée en cycle master pour être recruté.

Cette logique va à l'encontre de la réussite de tous les élèves qui exige au contraire des recrutements qui permettent une baisse des effectifs par classe, un développement de la maternelle et de la formation continue des enseignants. Il s'agit également de construire une véritable formation professionnelle et de mettre en place une entrée progressive dans le métier.

C'est pour faire réussir vraiment tous les élèves que le SNUipp appelle dès maintenant les enseignants des écoles à participer massivement à la journée de grève du 7 septembre !



## CONSIGNES DE GREVE

Pour la grève du mardi 07 septembre, la **déclaration individuelle d'intention de grève** ( modèle ci-dessous) devra arriver au plus tard **jeudi 02 septembre à minuit** dans les inspections.

Attention : **le cachet de la poste n'est pas suffisant**, si vous craignez que votre lettre n'arrive pas dans les temps, n'hésitez pas à vous déplacer pour la déposer vous-même dans la boîte aux lettres de votre IEN

Une personne qui aurait fait connaître son intention de participer au mouvement de grève peut librement y renoncer, **déposer une déclaration d'intention permet de s'accorder une réflexion supplémentaire de 48 h...**

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site : **www.15.snuipp.fr**  
N'oubliez pas de nous communiquer le **nombre de collègues grévistes dans votre école** en nous téléphonant (04 71 64 03 35) ou par mail : **snu15@snuipp.fr**

**TENONS LES PARENTS INFORMÉS DES RAISONS DE CETTE GRÈVE :  
DISTRIBUONS LA LETTRE OUVERTE AUX PARENTS**

Nom :  
Prénom :  
(Affectation)

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
(s/c de M. l'IEN de .....)

Monsieur l'Inspecteur,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale - le droit de faire grève - reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs.

Un certain nombre d'organisations syndicales en demande d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer".

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du jeudi 27 mai à partir de 8 heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

Le .....

Signature

# **TRACT INTERSYNDICAL A DIFFUSER LARGEMENT**

**CGT CFDT FO FSU UNSA Sud- Solidaires**

**Le gouvernement doit retirer sa réforme injuste et inefficace**

**Stoppons cette tentative de recul social sans précédent**

Si nous laissons faire le gouvernement :

- tous les salariés du public et du privé verraient leur âge de départ en retraite repoussé rapidement de deux ans, de 60 à 62 ans pour la majorité des salariés
- tous ceux qui sont nés après le 1<sup>er</sup> juillet 1951 seraient directement touchés par la réforme
- **le droit à la retraite à taux plein serait porté à 67 ans** : les femmes dont 30 % sont déjà contraintes aujourd'hui de partir à 65 ans en seraient les principales victimes
- **à cause du report de l'âge de départ, les jeunes se verraient privés de plus d'un million d'emplois que leurs parents seraient obligés de continuer à occuper.**
- il n'y aurait aucun métier reconnu comme pénible par un départ avant soixante ans, mais seulement une aumône faite à ceux qui sont déjà usés par le travail : une possibilité de départ à 60 ans, au lieu de 62, uniquement sur avis médical.

**Des négociations doivent s'ouvrir sur la base des propositions syndicales.** Le développement de l'emploi et l'augmentation des salaires sont la meilleure manière d'assurer le financement de notre système par répartition. Il faudra aussi mobiliser des ressources supplémentaires en faisant cotiser les revenus financiers des entreprises et tous les revenus liés au travail (intéressement, participation, stock-options, rémunérations variables ...).

- ***maintien de l'âge légal de départ à 60 ans, et des particularités des différents régimes, avec une retraite à taux plein, sans décote***
- ***prise en compte de la pénibilité par un départ anticipé***
- ***un taux de remplacement de 75 % avec un minimum de pension au niveau du SMIC***
- ***prise en compte des années d'étude, de chômage et de précarité subie***
- ***retour au calcul de la pension sur les 10 meilleures années pour le régime général, et à l'indexation sur l'évolution des salaires***
- ***maintien du code des pensions civiles***

***Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, Sud Solidaires du Cantal, appellent les salariés à se réunir sur leurs lieux de travail ou par secteur d'activité pour mettre en débat l'amplification du mouvement à partir du 7 septembre, pouvant aller jusqu'à la grève reconductible.***

**Tous en grève dès le 7 septembre et dans la rue**

**Manifestations**

**10h30 place des Carmes à Aurillac**

**17h00 allées Pompidou à St Flour**

**AG éducation 8h30 AG interpro 14h30**

**Salle 701, maison des syndicats, place de la Paix, Aurillac**